

Formule 89 (Règle 65(6))

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE _____

ASSIGNATION À PRODUIRE DES LETTRES SUCCESSORALES

Destinataire : [*nom et adresse de la personne détenant les lettres successorales*]

Attendu qu'une action en révocation des lettres d'homologation [*ou des lettres d'administration*] du testament [*ou de la succession*] de _____
délivrées à _____ le [*date*] _____ a été introduite;

Ordre vous est donné de délivrer les lettres successorales originales à la Cour suprême du Yukon, Palais de justice, 2134, 2^e Avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 5H6, dans les 7 jours suivant la signification de la présente assignation. En outre, vous ne devez pas agir en vertu des lettres sans l'autorisation de la cour.

Fait le _____

Personne délivrant l'assignation
[*ou son avocat*]